

Projet de loi de finances : Karine Traval-Michel dénonce une faute politique et économique »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 10 octobre 2024

Projet de loi de finances : Karine Traval-Michel dénonce « une faute politique et économique »

Alors que le projet de loi de finances qui sera présenté ce jour en Conseil des ministres prévoit au moins 5 Mds€ d'économies impactant directement les Collectivités territoriales, Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers, vice-présidente de Toulouse Métropole et membre du bureau de l'Association des Maires de France (AMF), a tenu à réagir pour dénoncer une « **une faute politique et économique** ».

« Depuis quelques semaines déjà, le Gouvernement tente de laisser croire que les Collectivités territoriales seraient responsables de la situation des finances publiques en France. Une stratégie vue et revue qui consistait tout simplement à **détourner l'attention et à préparer le terrain dans la perspective de nouvelles mesures de restriction budgétaire**. Et nous ne sommes pas déçus par cette manœuvre dilatoire : mécanisme de précaution, coupe dans le fonds vert, gel des transferts financiers, plafonnement des recettes de TVA... **le Gouvernement a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour tenter de faire payer la facture aux Collectivités !**

C'est très clairement démagogique, mais c'est aussi une faute politique. D'une part, Bercy veut faire oublier que les Collectivités territoriales votent chaque année des budgets à l'équilibre. D'autre part, rappelons également que la dette des Collectivités pèse moins de 9% du PIB, quand celle de l'Etat s'établit à 110%. Oui, les Communes, comme les Départements et les Régions, sont bien gérées et nos collectivités assument avec rigueur les services publics du quotidien indispensables aux habitants. Elles ne peuvent pas être pointées du doigt pour une situation financière dont la responsabilité incombe à l'Etat et à ses décisions budgétaires.

C'est aussi une faute économique, un coup fatal porté à l'investissement. Les Collectivités

*territoriales représentent **70% de l'investissement public dans notre pays, avec à la clé des retombées directes dans l'économie réelle.** Amputer leur budget c'est donc freiner l'activité et la création d'emploi dans nos territoires. Quand on connaît la nécessité d'accélérer sur le front de la transition écologique en France, c'est tout simplement irresponsable. À titre d'exemple, nous venons d'inaugurer à Colomiers notre Maison des Transitions Ecologiques. Près de 2 M€ d'investissement assumé par la Ville, la Métropole, le Département et l'Etat, générant de l'activité et de l'emploi pour nos entreprises locales. Avec la baisse du fonds vert, ce projet n'aurait peut-être pas vu le jour.*

*Très concrètement pour une Ville comme Colomiers, ce projet de loi risque de nous obliger à revoir notre programme d'investissement pour les prochaines années. Et le Gouvernement en sera comptable vis-à-vis des habitants. **Le travail parlementaire qui s'ouvre désormais sera déterminant, les députés devront faire bloc si nous ne voulons pas que cette décision injuste pour les Collectivités se traduisent en injustices pour les Français et, en ce qui concerne ma commune, en injustices pour les Columérines et les Columérins.** » a notamment déclaré Karine Traval-Michelet.*

VOTRE CONTACT

Frédéric Neuman

05 61 15 22 98

06 19 45 88 18

CONFÉRENCE DE PRESSE :

01/01/1970 , 1 Place Alex Raymond , 31770 Colomiers